

La Côte d'Ivoire met la filière cola à l'honneur au SIA 2019

Paris (France), 26 fev (AIP) – Dans sa volonté de promouvoir les opportunités d'investissement dans le secteur agricole, la Côte d'Ivoire met à l'honneur la filière cola à la 56^{ème} édition du Salon international de l'agriculture de Paris (SIA 2019).

A l'occasion d'un entretien avec l'AIP, lundi, le président du conseil d'administration (PCA) de la Société des producteurs et exportateurs de cola (SOPECO), Baba Djabouet, est revenu notamment sur les valeurs culturelles et économiques de ce produit.

Initialement une plante qui poussait de façon hasardeuse, le colatier est de plus en plus cultivé en Côte d'Ivoire, dans les zones forestières.

Le pays est le premier producteur et exportateur mondial de la noix de cola, avec environ 280 000 T commercialisées en 2017 pour un chiffre d'affaires de 150 milliards FCFA.

Précédemment unique produit de rente dont le contrôle échappait à l'Etat, la filière cola va connaître désormais une organisation et une structuration grâce au récent décret portant création de son interprofession.

Entre autres propriétés, la noix de cola est un astringent, un diurétique, possède des vertus aphrodisiaques et cardiotoniques, entre autres. Elle est utilisée en agroalimentaire, dans des médicaments pharmaceutiques et en cosmétique.

Pour éviter les pertes post-récolte, notamment les noix brûlées par le soleil, le PCA de la SOPECA s'est tourné depuis quelques années vers la transformation de la cola en poudre, en granulé, en huile, en assaisonnement et autres.

Installé à San Pedro, dans le Sud-Ouest ivoirien, Baba Djabouet profite de sa présence au SIA 2019 pour vulgariser la culture du colatier et rechercher des partenaires pour le développement de la filière.

Issu de la famille des Sterculiasé comme le cacao, la cabosse de cola compte environ 140 espèces dont deux qui sont répandues en Côte d'Ivoire, le nitida et l'acuminata.

(AIP)

cmass